

LES PRIX MONTENT, le SNPC FO GENDARMERIE REMONTE AU CRÉNEAU !

Le travail doit payer, pas nous coûter!

Face à l'augmentation constante du prix des carburants, le SNPC FO GENDARMERIE, **A UNE NOUVELLE FOIS DEMANDÉ** à la Direction de la Gendarmerie de mettre en place **LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES PERSONNELS CIVILS TECHNIQUES QUI NE PEUVENT PAS TÉLÉTRAVAILLER.**

Chaque jour travaillé, ce sont des kilomètres parcourus, du carburant consommé et des dépenses supplémentaires pour ces agents.
La hausse du coût des trajets domicile-travail n'est pas une fatalité qu'ils doivent continuer à subir !

LE SNPC FO GENDARMERIE A SAISI LE DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE SUR CE SUJET

Bonjour mon Général,

Je souhaite vous interpellier au sujet du dispositif « crise énergétique », mis en place dès le début de la crise au Moyen-Orient au profit des personnels administratifs.

Malheureusement, ce conflit perdure et ses conséquences continuent de se faire sentir très concrètement sur le quotidien des personnels civils de la gendarmerie. La hausse et l'instabilité du prix des carburants pèsent lourdement sur leur budget, en particulier pour ceux qui sont contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Dans un contexte où le coût de la vie demeure élevé, cette situation contribue à réduire considérablement le pouvoir d'achat de nos collègues. Pour certains d'entre eux, les dépenses liées aux déplacements représentent désormais une charge particulièrement importante, venant directement amputer leur revenu disponible. Cette problématique est d'autant plus sensible pour ceux qui résident loin de leur lieu de travail.

Un dispositif a été mis en place pour les personnels administratifs, leur permettant notamment de recourir au télétravail jusqu'à trois jours par semaine. Cette mesure permet de limiter significativement les déplacements domicile-travail et constitue, de fait, un soutien concret à leur pouvoir d'achat.

En revanche, aucune mesure comparable n'est actuellement prévue pour les personnels techniques, dont les missions ne permettent pas, pour la plupart, de recourir au télétravail. Afin que ces personnels puissent eux aussi bénéficier d'une mesure permettant de limiter l'impact de cette crise sur leur pouvoir d'achat, le SNPC FO GENDARMERIE souhaiterait, dans un souci d'équité entre les différentes catégories de personnels, qu'une organisation alternative puisse être étudiée.

Cette question nous est d'ailleurs régulièrement soumise par de nombreux personnels techniques, qui nous interpellent sur l'absence de dispositif adapté à leurs contraintes et sur les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui face à l'augmentation du coût de leurs déplacements. Leur demande témoigne d'une préoccupation concrète et largement partagée sur le terrain.

Depuis le début de la crise, le SNPC FO GENDARMERIE propose notamment la possibilité d'organiser leur temps de travail sur une base de 38 heures réparties sur quatre jours. Cette organisation présenterait le double avantage de réduire d'une journée par semaine les trajets domicile-travail et, par conséquent, les dépenses de carburant, tout en maintenant le volume horaire hebdomadaire et sans remettre en cause les nécessités du service.

Je vous remercie par avance pour l'attention portée à cette demande et reste bien entendu à votre disposition pour échanger sur les modalités qui pourraient être envisagées.

Bien respectueusement,
Laurent CAUQUIL
Secrétaire national
SNPC FO GENDARMERIE



Snpc **FO**
GENDARMERIE
NOTRE FORCE, C'EST VOUS !